



**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

# PROJET D'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

## Crèche Pomme D'Happy

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.cc-dufumelois.com](http://www.cc-dufumelois.com)

# SOMMAIRE

## PROJET SOCIAL

Personnel

Les enfants accueillis

Les partenaires sociaux

## INTRODUCTION

## PROJET EDUCATIF

## PROJET PEDAGOGIQUE

L'équipe pluridisciplinaire

Les besoins essentiels des enfants

1-La pré-inscription

2-L'adaptation

3-Le repas

4-Le sommeil

5-Le change et la propreté

6-Le jeu et les activités

7-Les fêtes et les sorties

8-Le langage

9-Vie affective et sécurité

## CONCLUSION ET CHARTE

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.cc-dufumelois.com](http://www.cc-dufumelois.com)

# PROJET SOCIAL

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 suite à la loi NOTRE, la fusion des Communautés de Communes de Penne d'Agenais et Fumel Communauté donne naissance à une nouvelle entité : la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot.

Cette fusion se caractérise notamment par le transfert de la compétence Petite Enfance sur le territoire.

Cette nouvelle Communauté de Communes exerce précisément la compétence « création, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil en faveur de l'enfance et de la jeunesse ».

De ce fait, le territoire compte alors 4 établissements d'accueil du jeune enfant en gestion dont un en DSP (délégation de service public) et de deux relais d'assistantes maternelles.

Les deux structures distantes d'un kilomètre, la crèche « Les Papillons » à Penne d'Agenais (10 berceaux) et la crèche « Tom Pouce » de Saint Sylvestre sur Lot (20 berceaux) nécessitant d'importants travaux de réaménagement et de mises aux normes, les élus souhaitent alors les regrouper dans un même bâtiment afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des familles (avec mises aux nouvelles normes de la Protection Maternelle Infantile).

L'ancien Pole Administratif de la communauté de commune de Penne d'Agenais étant vacant et proposant un bâtiment neuf avec accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et parking sécurisé, la Communauté des Communes Fumel Vallée du Lot valide rapidement ce projet de regroupement des deux crèches sur ce site accueillant déjà le relais d'assistantes maternelles et le centre de loisirs à côté.

Au 1 septembre 2018, les deux crèches forment alors une seule et même entité à Ferrié route de la Gare à Penne d'Agenais (47140).

Cette nouvelle crèche « Pomme d'Happy » accueillant 30 berceaux, forme ainsi le Pôle Petite enfance avec le Relais d'Assistantes Maternelles et le Guichet Unique déjà présents sur le site.

Un espace unique, ludique et cohérent, dédié à la petite enfance qui permet aux parents de trouver en un seul lieu une réponse à leurs attentes.

Cette nouvelle structure permet une cohésion avec l'environnement rural du territoire : elle offre un espace au calme, verdoyant et sécurisé et répond à une demande de familles du bassin d'emplois Fumel-Saint Sylvestre -Penne d'Agenais- Villeneuve sur Lot.

La crèche « Pomme d'Happy » au sud du territoire de la Communauté de Communes équilibre l'offre d'accueil et vient en complément des deux autres structures existantes situées plus au nord (la crèche La Souris Verte à Fumel avec 50 berceaux et Cazifolies à Cazideroque avec 18 berceaux).

Ainsi au total, la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot a la capacité d'offrir plus de 100 berceaux sur son territoire.

## 1-Le personnel.

L'équipe professionnelle se constitue de 12 salariées qualifiées. Cette équipe se veut pluridisciplinaire afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des enfants.

Directrice : E.J.E. 35h

Directrice adjointe : infirmière 14h

2 auxiliaires de puériculture : responsable sur chaque section 35h

7 CAP petite enfance (4 à 35h ,2 à 30h et 1 à 20h)

1 agent polyvalent (30h)

Des réunions d'équipe sont organisées tout au long de l'année.

Cela permet à chacune de participer aux différents thèmes abordés, problématiques rencontrées et de s'exprimer sur d'éventuels sujets personnels (dans le travail ou avec les collègues ou un enfant en particulier).

En parallèle, l'équipe suit des formations qualifiantes tout au long de l'année.

Cela permet d'acquérir des pratiques spécifiques, des techniques nouvelles et une remise en question sur son comportement au travail.

Quelles que soient ses missions et sa qualification, chaque professionnelle de la petite enfance doit respecter la vie privée des familles : leurs choix sont tenus au secret professionnel. Les parents sont les principaux éducateurs de leurs enfants : les professionnelles co-éduquent, accompagnent, soutiennent la fonction parentale.

Toute autre personne intervenant auprès des enfants, est obligée d'adhérer à cette règle y compris les stagiaires.

Nous avons à cœur d'accueillir dans nos murs des stagiaires de tous horizons afin de faire découvrir le métier.

Aussi nous avons réalisé un carnet d'accueil pour ces derniers, pour les aider à s'intégrer au plus vite à la structure, pour connaître nos attentes et pour pouvoir créer un dialogue au plus près de leur formation.

## **2-Les enfants accueillis**

Les enfants accueillis sont prioritairement ceux de la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot.

Toutes les familles ont accès à la structure quelle que soit leur situation sociale et professionnelle (en recherche de travail, en insertion sociale ou bien les 2 parents en activité).

Un accueil d'urgence est proposé pour les familles en difficulté (hospitalisation d'urgence, séparation du couple, violences...).

Des enfants de toutes origines sociales, culturelles, présentant ou non des handicaps doivent pouvoir se côtoyer.

Le soutien à la parentalité et à la conciliation de la vie familiale et professionnelle reste une préoccupation commune avec la CAF.

### **3-Les partenaires sociaux départementaux**

La crèche permet d'élaborer une action sociale en lien avec le jeune enfant et leur famille.

Elle est soutenue dans sa mission par la CAF et la MSA.

Le service de PMI statue sur le bon fonctionnement de la structure (normes, sécurité, hygiène...)

Il effectue chaque année une visite par l'intermédiaire de son médecin de secteur. Cette visite nous permet d'échanger sur d'éventuels problèmes, sur des améliorations de service, sur des conseils.

Il est également à même de nous orienter vers d'autres professionnels si nécessaires pour soutenir la prise en charge d'un enfant, d'une famille dans une situation qui requiert une spécificité afin de travailler en partenariat et répondre au mieux aux besoins.

Enfin, il est le référent en cas de situation difficile (médicale, familiale, etc.).

## INTRODUCTION AU PROJET D'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Le projet d'établissement est un travail de réflexion, de concertation mené par l'équipe pluridisciplinaire. Il est adapté aux besoins de gardes des familles, en leur permettant de concilier leur vie sociale professionnelle et familiale. Il se compose d'un projet social, éducatif et pédagogique. Un règlement vient en complément du projet d'établissement qui stipule le fonctionnement de la structure.

Le projet permet d'apporter les meilleures conditions pour le développement physique psychique et affectif de l'enfant. Il confère également une dynamique à l'équipe professionnelle sur la manière de fonctionner lors des différents moments de la vie de l'enfant dans la structure. Cela nécessite une mise en commun coordonnée par la direction, une entente sur la façon dont l'équipe va s'organiser pour accompagner l'enfant et sa famille, quel que soit le type d'accueil proposé.

*« Accueillir un enfant, c'est créer pour lui un environnement où il va pouvoir vivre en toute sécurité et trouver ce dont il a besoin au moment où il en a besoin. C'est lui permettre de grandir ».*

« Pour grandir, un enfant a besoin de repères et de liens dans les différentes expériences qu'il est amené à faire et les différents moments qu'il vit. Ainsi, un espace d'accueil de qualité suppose :

- des repères de lieux et d'aménagement de l'espace,
- des repères de temps,
- des repères de personne.

Les repères n'excluent pas les changements. Au contraire, c'est parce qu'il y a un cadre cognitif et affectif sur lequel il peut s'appuyer, auquel il peut se référer et qui le contient, que l'enfant peut investir la nouveauté, découvrir et apprendre le monde qui l'entoure. Les repères assurent à l'enfant permanence, régularité et stabilité. » M. JARDINE, maître de conférences – BORDEAUX II.

Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant et le préparer au mieux à sa future vie de citoyen.

Les principales missions de l'équipe professionnelle, en collaboration étroite avec les familles, veille à :

- offrir à chaque enfant un accueil individualisé
- permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe et de se préparer à sa future scolarisation
- développer et stimuler la créativité et les sens des enfants par des activités d'éveil et des ateliers,

- accompagner l'enfant vers son autonomie en tenant compte de son développement psychomoteur intellectuel et affectif et de sa personnalité,
- favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par les jeux, la lecture, les chants,...
- respecter les rythmes physiologiques de l'enfant comme le sommeil, le langage, la propreté ou la marche.

La qualité de cet encadrement permet d'établir une relation constructive avec les parents, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation de chacun.

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.cc-dufumelois.com](http://www.cc-dufumelois.com)

# PROJET EDUCATIF

Il permet d'élaborer les objectifs principaux et d'organiser la vie de la crèche. Il veille à la santé, la sécurité, à l'épanouissement au bien-être et au développement de chaque enfant,

Les principaux objectifs fixés par l'équipe visent à :

- offrir un accueil de qualité à l'enfant et sa famille en respectant son rythme et son individualité.
- offrir un accueil d'urgence destiné aux familles en grande difficulté.
- ouvrir la structure à tous les enfants tout en respectant les besoins physiologiques de chacun tout au long de la journée, en établissant une relation positive grâce à l'écoute, l'observation et la bienveillance.

- guider l'enfant vers l'autonomie, la socialisation= découverte et ouverture au monde extérieur où l'enfant pourra s'accomplir et gagner en estime de soi avec le sentiment d'une appartenance à un groupe, en respectant des règles posées par les professionnelles avec bienveillance.
- acquérir la capacité de choisir et d'agir seul, l'amener à intégrer des limites afin de vivre en société en se protégeant lui et les autres.
- assurer à l'enfant une sécurité physique, morale et affective en lui offrant des repères pour qu'il se sente en confiance.
- établir une relation en coopération avec les parents, travailler et développer le partenariat avec les familles par l'accompagnement, l'écoute, le soutien.  
Un état de confiance doit s'instaurer entre l'équipe et la famille. Cela permet d'apporter par les origines, les cultures, les parcours de chacun, un enrichissement pour tous.

# PROJET PEDAGOGIQUE

La crèche « Pomme d'Happy » est un établissement d'accueil d'enfants de 10 semaines à 6 ans. Notre agrément propose 30 places en deux sections d'âge, distinctes par l'acquisition de la marche.

Il se compose de trois accueils distincts :

**L'accueil régulier** concerne les enfants qui fréquentent la structure des jours fixes à temps complet ou partiel selon les jours et horaires d'ouverture de celle-ci.

**L'accueil occasionnel** concerne les enfants qui fréquentent l'établissement selon certains créneaux horaires fixés par réservation.

Il est prévu des places au jour le jour pour des accueils d'urgence.

Lorsqu'un enfant est absent, nous pouvons attribuer sa place à un autre enfant provisoirement. C'est pourquoi, il sera demandé aux familles de contacter la structure le matin pour informer de l'absence de l'enfant le plus tôt possible.

La structure accueille des enfants porteurs de handicap, de maladies chroniques. Un PAI (Projet d'Accueil Individuel) est alors prévu pour rassembler les meilleures conditions d'accueil (cf. règlement de fonctionnement).

Les horaires d'accueil sont :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les congés annuels représentent 3 semaines en août, 1 semaine à Noël, le lundi de pentecôte et 2 jours supplémentaires fixés par la Communauté des Communes Fumel Vallée du Lot.

Certaines années, il se peut qu'une semaine supplémentaire de congés soit prévue aux vacances scolaires de Pâques.

## **L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE**

L'équipe de professionnelle se compose d'une petite communauté avec ses différences et ses ressemblances, ses individualités, et ses parcours professionnels. L'éclectisme d'une équipe fait sa force.

Le respect des différences doit être la source de la richesse de l'équipe : confiance, cohésion, cohérence, complémentarité dans le travail. Tous ces atouts doivent être le moteur de l'action de l'équipe concourant principalement au bien être de l'enfant accueilli.

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.cc-dufumelois.com](http://www.cc-dufumelois.com)

Le travail est également source de plaisir et d'enrichissement personnel.

Afin de favoriser la fluidité du travail, chaque professionnelle connaît ses missions (organisation de la journée, planning, fiche de poste, ...). Elle doit néanmoins faire preuve de flexibilité et d'entraide en cas de nécessité ou de demande du service, d'accepter le transfert de compétences pour la bonne continuité du service.

La communication est aussi primordiale pour la cohérence de l'équipe : soulever les problèmes, en parler mais aussi assurer une transmission claire des informations (orale et écrite), passer le relais permettant la qualité du travail.

La parole reste le premier outil de travail de l'équipe avec l'écoute au même titre. Une parole posée, formulée et veillant au respect de l'autre et à son intégrité. Dire le fond avec la forme afin de faire évoluer de façon constructive le travail pluridisciplinaire.

Avant tout, une parole et une écoute appropriée dans l'équipe pour un meilleur accueil des enfants et des parents.

## BESOINS ESSENTIELS DES ENFANTS

### 1-La préinscription

La famille expose au Guichet Unique de Ferrié ou de Fumel ses besoins en journées et en heures, précise le mois souhaité d'arrivée à la crèche de l'enfant et donne les renseignements nécessaires afin de constituer un début de dossier administratif.

L'attribution de place définitive est décidée lors d'une Commission composée d'élus de la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot, des directrices de crèches et de Ram.

Pour l'inscription définitive la famille revient en rendez-vous avec la directrice sur la structure.

Le fonctionnement général de la crèche sera exposé aux familles lors de la rencontre avec la direction. Une visite de la structure et la présentation avec l'équipe seront également prévues.

Les documents demandés devront être fournis à la directrice.

Une fois le dossier complet, une période d'adaptation de l'enfant sera proposée à la famille.

## 2-L'adaptation

Il est très important que les parents participent à l'adaptation de leur enfant et les préparent à ce changement.

L'enfant va trouver sur ce lieu d'accueil un échange avec d'autres enfants source d'enrichissements. L'équipe de professionnelles est là pour accompagner cette démarche sans se substituer à la fonction des parents.

Une adaptation progressive en fonction de la disponibilité des parents. Ceci permettra aux parents et à l'enfant de se familiariser peu à peu à l'équipe, aux locaux, aux autres enfants.

Les professionnelles ont alors un rôle d'accompagnement pour mettre des mots et donner du sens à la séparation. Elles amènent l'enfant à exister en tant qu'individu autonome.

- 1er jour : prise de contact entre le personnel et la famille, découverte des lieux. La rencontre se fait pendant une heure : discussion des rythmes de l'enfant, de ses habitudes, de sa vie à la maison. La responsable aide les parents à remplir le cahier de liaison de leur enfant. Celui-ci sert de lien entre la journée à la crèche et ses soirées et nuits à la maison. Toutes les informations transitent par ce cahier. Ce moment de paroles aide à voir dans quelle mesure l'enfant et les parents sont prêts à se détacher. Tout le monde apprend à se découvrir par la voix, les regards...
- Cette prise de contact est renouvelée tous les jours pendant une semaine.
- 1<sup>ière</sup> semaine: l'enfant reste un moment avec ses parents tous les jours puis sans eux si les parents le désirent et si la responsable juge le moment opportun.
- 2<sup>ème</sup> semaine : à partir de ce rendez-vous, l'enfant est présent quelques heures pour un repas, un change ou un biberon sans papa ni maman mais avec le soutien de la personne « référente ».
- l'enfant reste une ½ journée avec repas et sieste.
- l'enfant passe une journée de 5 à 6 heures.

Cette adaptation reste un moment privilégié où l'encadrement a un rôle important dans la relation avec l'enfant et ses parents.

Par la suite, un dialogue au quotidien, un échange entre parents et professionnels sur la vie de l'enfant permettra de renforcer ce climat de confiance et de mieux accueillir l'enfant.

Les professionnelles évoqueront la journée de leur enfant à chaque départ. Cet instant peut être un temps d'échange et de discussion avec l'équipe.

### 3-Le repas

L'alimentation du jeune enfant, comme son sommeil, son bien-être physique et moral, le jeu, sont les besoins fondamentaux indispensables à son développement harmonieux, à son éveil et à son équilibre.

Le repas est un moment important, c'est un moment de plaisir, de convivialité, de détente, d'échanges et de découvertes de nouvelles saveurs, de nouvelles consistances.

L'organisation du repas peut varier selon le nombre d'enfants présents. De 4 mois à 4 ans, l'enfant passe d'une alimentation unique à diversifiée, d'une alimentation liquide à solide, d'une alimentation rapprochée à espacée.

Les bébés ont une alimentation exclusivement lactée au début puis diversifiée. Le rythme du bébé est respecté. L'introduction de nouveaux aliments est **exclusivement** faite par les parents. La diversification alimentaire se fait en lien avec la famille.

L'équipe favorisera l'autonomie de l'enfant, le passage progressif du biberon au bec verseur puis au verre, de l'alimentation liquide à solide. L'enfant apprendra progressivement à manger seul.

S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de l'équipe est de susciter cette envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant, les goûts pouvant évoluer avec l'âge. L'enfant ne sera pas contraint, tout refus de manger sera respecté mais en essayant surtout d'en comprendre la raison. Il nous semble également important de respecter les choix confessionnels de chaque famille.

Le repas est aussi un moment de socialisation, où l'enfant apprend les règles de politesse et d'hygiène, la patience, l'écoute et vivre avec les autres. C'est aussi un moment d'apprentissage de la manipulation des couverts ; les enfants doivent avoir le temps de manger seuls ou aidés...et d'apprendre à se servir de manière autonome.

#### **4-Le sommeil**

Le sommeil est un facteur important et indispensable au développement de l'enfant pendant lequel l'enfant récupère physiquement et psychologiquement. Le sommeil participe en totalité à une bonne croissance de l'enfant et au bon développement de toutes ses facultés grâce à la production de myéline.

De ce fait, un temps de repos ou une sieste est proposé à tous les enfants dès nécessité. Chaque enfant possède son lit. L'équipe respecte au mieux les rythmes et rituels de chacun.

La présence d'une professionnelle permet de sécuriser, d'apaiser, de calmer leurs craintes lors de l'endormissement.

3 dortoirs sont à disposition.

Une surveillance supplémentaire est mise en place par des audio – phones dans tous les dortoirs.

## 5-Le change et la propreté

Le change des bébés est un moment important de communication. Les gestes seront à chaque fois verbalisés. C'est aussi un moment d'échange individualisé et privilégié accompagné de paroles ou l'enfant prendra conscience de son corps. Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant et aussi souvent que nécessaire, en veillant à la santé corporelle et en y apportant les soins nécessaires ; le respect de son intimité est une notion très importante pour lui et pour les autres enfants.

Par mesure d'hygiène, les tables de change sont désinfectées autant que nécessaire.

L'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant.

**Cet apprentissage doit être le projet de l'enfant et non celui du parent.**



Les professionnelles veillent à donner aux enfants des jeux stimulants, en adéquation avec leur âge, leurs capacités, leurs besoins, de ce fait qui sont non dangereux de par leur manipulation ou non ingérables pour les plus jeunes (prévention du risque d'étouffement).

L'équipe éducative souhaite proposer d'une part des temps de jeux libres et d'autre part des activités dirigées, riches, variées et stimulantes. Les activités dirigées sont proposées toujours avec un cadre structurant et sécurisant car cela protège des autres.

L'activité individuelle permet à l'enfant de s'approprier le geste et la logique de façon individuelle propre à son évolution.

Cependant l'enfant est acteur dans son développement : il a le droit d'accepter ou pas les activités dirigées (accepte le tablier ou pas). L'enfant a le droit de ne rien faire, l'ennui est aussi structurant pour l'enfant car ces moments de réflexions amènent bien souvent à la création...ou la récupération !!!

Cela va permettre à l'enfant un plein épanouissement de potentiel, physique, psychologique, affectif et intellectuel.

### **Les jouets et coin de jeu**

Les jouets sont les accessoires du jeu, ils favorisent l'éveil et l'épanouissement de l'enfant.

L'espace est constitué de coins aménagés (dînette, poupées, jeux de construction, voitures, livres...) où l'enfant évolue selon ses goûts et fait ses propres expériences.

Au moment de l'accueil, des jeux libres sont proposés à l'ensemble des enfants.

## Les activités

Elles ne revêtent pas un caractère obligatoire et sont un plaisir auquel l'enfant participe de façon volontaire. Elles doivent être libres et spontanées pour permettre à l'enfant de donner libre cours à son imagination, à ses découvertes.

Elles doivent naître des observations faites par les professionnelles lors de l'accueil. La durée est adaptée en fonction de la difficulté qu'elles représentent et aussi en fonction des réactions du groupe et de chaque enfant.

L'enfant est libre de se déplacer dans l'espace et dans le respect des règles et des copains.

L'objectif est créer un accompagnement, un environnement favorable et des conditions adéquates à son développement.

Chaque groupe d'âge est sollicité en fonction du développement psychomoteur et intellectuel des enfants.

Les activités (libres ou dirigées) ont pour objectif également de mettre en situation d'observation active les professionnelles.  
Pour la sécurité des enfants tout d'abord mais également à titre préventif.

## 7-Les fêtes et sorties

Notre calendrier est rythmé par des moments importants comme Noël, carnaval, Pâques, et la fin d'année qui donnent lieu à des moments festifs au sein de la crèche.

Les anniversaires sont également fêtés.

Tous ces instants de fête sont source de joie, de complicité, et de plaisir ; l'association des familles est indispensable dans ces moments-là ; elle permet de mieux se connaître et de mieux se comprendre.

## **8-Le langage**

Depuis sa conception, l'enfant baigne dans le langage ; d'abord celui de sa mère puis surviennent les bruits et les voix extérieures.

A sa naissance, il s'aperçoit très vite que son existence est jalonnée de sons nouveaux, de voix nouvelles.

Des mots sont posés sur les gestes quotidiens mais aussi sur les émotions. Une grande attention motive l'enfant à vouloir s'exprimer encore et mieux. Des activités autour de la lecture (imagier, livres, comptines), du chant, du dessin aident aux différentes formes d'expression et de communication.

## **9-Vie affective et sécurité**

L'estime de soi et le sentiment d'amour ont une place primordiale dans le développement de l'enfant. Cela lui donne la force d'aller se confronter au monde extérieur (apprendre à marcher, à explorer, à parler).

Cela lui permet également de mieux gérer la séparation et l'aider à mieux vivre avec les autres.

Mais cela ne se fait pas tout seul. La qualité de l'attention que l'on porte à l'enfant, le fait de le reconnaître comme un individu et de lui donner une place au sein du groupe est donc indispensable.

La socialisation est une notion qui s'acquiert chaque jour.

Ainsi, afin d'aider l'enfant en ce sens, des règles énoncées, claires pour tout le monde ont été instaurées. Ces règles ont pour objectif de préserver la sécurité physique et morale de chacun, tout en créant une atmosphère conviviale et propice au développement propre de chaque enfant.

Ces règles sont intégrées par les enfants grâce à des dessins sous forme de pictogrammes symbolisant ce qui est interdit de faire à la crèche (interdit de mordre, de taper, de casser et jeter les jouets...)

Cela permet aux enfants d'intégrer afin de visualiser ce qu'il peut faire en société ou pas : cela le protège à lui et aux autres.

En cas de non-respect d'une règle établie, la professionnelle qui a observé l'action sanctionne l'enfant en lui expliquant l'interdit symbolisé sur le pictogramme.

La sanction est éducative car elle stimule l'auto responsabilisation de l'enfant. L'intérêt de cette méthode est qu'à chaque fois où un enfant dépasse le cadre posé, cela soit formulé, expliqué par la professionnelle qui l'aura observé. Elle pourra placer l'enfant momentanément à côté du groupe afin qu'il intègre mieux ce qu'il a fait de préjudiciable.

Pas d'isolement, pas de punition qui sont négatifs car cela impose un rapport de force où l'adulte autoritaire soumet l'enfant de façon injuste dans une position de dominé.

A la crèche, la limite est posée par la professionnelle qui s'occupe de l'enfant sur son groupe et elle seule gère en connaissance du méfait. Celle qui sanctionne, lève la sanction. Cela de façon objective, juste, mesurée et proportionnée au méfait.

Si les émotions prennent le dessus, l'enfant dispose également des émoticônes afin qu'il puisse exprimer ce qu'il ressent et pourquoi il a commis le méfait.

L'important est qu'il s'installe un rapport bienveillant de l'adulte envers l'enfant afin de l'accompagner à reconnaître sa responsabilité dans la transgression d'une des règles établies au bon accueil de tous. L'enfant pourra ensuite assumer les conséquences de son erreur, et/ou chercher un moyen de la réparer avec le soutien de l'adulte.

Une limite posée fermement par des paroles appropriées afin que l'enfant intègre une à une les lois qui fondent le principe de la socialisation.

Les enfants prennent ainsi pleinement conscience du bon comportement à adopter à la crèche et plus tard dans la vie.

Pour diverses raisons, il peut arriver au long de la journée, une difficulté pour un enfant dans un groupe des plus grands d'avoir du mal à respecter les notions de limites. L'enfant est irritable, fatigué, a du mal à se poser...

Dans ce cas-là, il est possible qu'avec accord seulement entre professionnelles, il aille sur le groupe des bébés afin de retrouver une relation duelle avec une autre professionnelle, relation qui se voudra plus enveloppante, rassurante le temps d'être à même de vivre de nouveaux échanges avec les autres.

Enfin, dans le but de préserver et créer une atmosphère conviviale propice aux échanges, tout au long de la journée, le groupe des plus grands est décroïsonné en sous-groupe lors des temps d'activité, y compris sur le temps des repas ou deux services se succèdent.

## CONCLUSION

Notre projet pédagogique est un point d'appui pour l'équipe qui tend vers un objectif commun. Ce projet n'est pas figé, il évoluera au fil du temps et au gré des réflexions menées par l'équipe.

Il nous permet de mettre des mots sur notre mission commune à accomplir : l'accueil du jeune enfant et des parents.

Il décrit notre organisation et notre fonctionnement au quotidien.

La crèche est un lieu convivial où l'on évolue ensemble : parents, enfants et professionnelles.

Nous avons à cœur de faire grandir les enfants dans le respect de leur singularité afin qu'ils deviennent des adultes responsables et acteurs de leur propre vie.



Mis à jour : 22/01/2019

## CHARTRE pour une éducation positive de l'équipe

### CHARTRE :

- ◆ Verbaliser à l'enfant ses intentions et ses actes : mettre des mots sur ses émotions ressenties, rester bienveillant à l'égard de ce que vit l'enfant tout en faisant preuve de fermeté en fixant les règles claires de la collectivité, identiques pour tout le monde et posées par toutes les professionnelles de la même façon.
- ◆ Se mettre à la hauteur de l'enfant pour lui parler et maîtriser les paroles échangées au –dessus de sa tête.
- ◆ Ne pas forcer l'enfant à tout point de vue (sommeil, alimentaire, activité) : proposer, solliciter.
- ◆ Ne pas presser l'enfant : positiver et encourager ce que fait l'enfant : faire preuve d'accompagnement et de patience.
- ◆ Ne pas mettre l'enfant en situation d'échec ou de danger en proposant des jeux trop complexes, pas adaptés à l'âge ou en le laissant seul dans une pièce. De ce fait, pas d'isolement.

- ◆ Ne pas faire de favoritisme. Ne jamais oublier l'intérêt de l'enfant.
- ◆ Pas de douces violences, interdites : pas de gestes brusques ou inappropriés, pas de paroles maladroitement, pas de manque d'attention.
- ◆ Ne pas étiqueter l'enfant et sa famille. Pas de jugements mais de l'écoute, du soutien, de l'empathie.
- ◆ Enfin savoir appeler l'enfant par son prénom : pas de surnom dévalorisant ; savoir apaiser, rassurer par le ton de la voix et par une attitude chaleureuse si nécessaire.